



COMMUNE DE HAUTERIVE (FR)

REGLEMENT D'APPLICATION CONCERNANT LES TARIFS DE LOCATION POUR L'UTILISATION DES LOCAUX COMMUNAUX

Article 1 MANIFESTATIONS SPÉCIFIQUES

Toutes les sociétés locales, groupements communaux ainsi que la paroisse catholique sont exemptés d'émoluments.

Article 2 Tarifs applicables aux manifestations mentionnées ci après :
pour des sociétés ou groupements non communaux ainsi que
pour des fêtes privées.

	Salle société Ecuwillens	Salle sport Posieux
Soirées diverses	100. —	200. —
Spectacle payant	indisponible	300. —
Assemblée générale	50. —	indisponible
Cours privé	50. —	100. —

Une caution de 100. — est demandée pour toute activité.

Article 3 Le tarif comprend les frais d'exploitation (électricité, chauffage, eau, épuration).
Une taxe de base de 50. — est demandée pour le nettoyage lors de fêtes ou évènements conséquents.

Article 4

- La scène mobile peut être louée. La demande doit être faite au Conseil communal au plus tard 1 mois avant la date de location. Un contrat est établi entre la commune de Hauterive FR et le demandeur.
- Les sociétés locales bénéficient de la gratuité.
- La prise en charge et la reddition du matériel se fait par les propres moyens du requérant.

TARIF DE LOCATION

Prix de base pour la location	200. —
Prix par éléments (loueur externe)	20. —/élément
Cautions pour société externe	300. —

Article 5

Le présent règlement d'application entre en vigueur le 22 août 2011.

Approuvé en séance du Conseil communal, le 22 août 2011.

LE CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire

Le Syndic

Nicole Chavaillaz

Nicolas Corpataux

Commune de Hauterive (FR)

**CONTRAT DE LOCATION DE LA SCENE MOBILE
DE LA COMMUNE DE HAUTERIVE (FR)**

Veillez remplir ce questionnaire et le faire parvenir à l'administration communale de Hauterive (FR) au plus tard 1 mois avant la date de location. La confirmation ne sera effective qu'après signature du Conseil communal de Hauterive

Société locale de Hauterive (FR)

Société externe

Date de location : du..... au.....

Nom et adresse de facturation :
.....

Personne responsable :

Nom et prénom :.....

No de téléphone/portable :.....

But de la location :.....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de la scène mobile de la commune de Hauterive (FR) (annexe) et en accepte les conditions.

Date et Lieu :.....Signature :.....

Pour accord :

Au nom du Conseil communal:

La Secrétaire :

Nicole Chavaillaz

Le Syndic

Nicolas Corpataux

A compléter par la commune :

Prix de base pour la location : Fr. 200.00

Prix par élément (pour sociétés externes) : éléments à Fr. 20.00 Fr.

Caution (Fr. 300.00 pour sociétés externes) Fr.

Total Fr.

Veillez nous communiquer vos références bancaires ou de CCP pour le remboursement de la caution (société externe).